

**Procès-verbal  
de la réunion du Conseil social  
du mercredi 29 avril 2009, 18:00  
Rue de la cité, 64 à 6800 LIBRAMONT**

**Présents:**

**MM. Georges SIRONVAL; Marc FOURNY; Guy DENIS; Gérald TROESSAERT; Joram Mushiyimana ; Pascal Gilles, Commissaire du Gouvernement  
MMes Patricia CAPELLE; Colette CHOFFRAY ; Isabelle Wagner**

**Excusés:**

**Etudiants : Minet Marcellin, Strape Lionel ; Andrianne Valentin ; Anaïs AUBRY**

**Secrétaire:**

**Florence Simon**

Le quorum des présences n'étant pas atteint ce mardi 28 avril, une seconde réunion se tiendra le mercredi 29 avril aux mêmes heures et avec le même ordre du jour.

**1. Approbation du projet de Pv de la réunion du 20 janvier 2009**

Le pv est approuvé sans remarques.

**2. Aides urgentes à ratifier**

<i>N° dossier</i>	<i>Nature de l'intervention</i>	<i>Montant proposé</i>	<i>Période</i>	<i>Nbr paiements</i>	<i>Montant accepté</i>
A10	Aide urgente	250,00	Unique	1x	250€
A14	Aide urgente	250,00	Unique	1x	250€
L47	Aide urgente	250,00	Unique	1x	250€

**3. Examen des dossiers introduits par les étudiants (suite)**

**A Libramont :**

🚧 dossiers analysés : 8 dossiers approuvés dont 2 révisions de dossiers et 2 refus ;

🚧 le montant total des aides individuelles : 5.700€

**A Virton :**

🚧 dossiers analysés : 3 dossiers approuvés

🚧 le montant total des aides individuelles : 680€

*Les demandes sont approuvées à l'unanimité (Cfr tableau dernière page).*

🚧 1 dossier hors critère : L48 déplacements en 3<sup>ème</sup> logopédie : intervention 500€ vu le nombre élevé de km : 17.760km

1 dossier hors critère : L15 déplacements en 4<sup>ème</sup> kiné : intervention 350€ vu le nombre élevé de km : 5.320km

#### 4. Intervention pour les voyages (virton)

Deux étudiants en régendat à Virton demandent une intervention pour leurs stages.  
*Un montant de 150€ par étudiant sera accordé.*

#### 5. Les contrats étudiants à l'Arly

Premièrement, trois étudiants ont été engagés sous contrat pendant les vacances de pâques.

*Les contrats sont approuvés à l'unanimité.*

Ensuite, le problème des étudiants engagés sans contrat. L'ouvrier d'Arlon a outrepassé ses fonctions en engageant du personnel étudiant sans demander l'avis du Directeur.

Un document doit être rédigé pour qu'on puisse payer les heures prestées durant cette période.

Il s'agit d'une erreur administrative qui doit être corrigée.

Il existe un document justifié par l'ouvrier (pour voir ce qui a été effectué comme travail).

Un nouveau document va être rédigé.

*La demande est approuvée à l'unanimité.*

#### 6. Aide collective pour la participation des étudiants aux inter-kinés ergo

Un étudiant de la section kiné vient présenter le projet. Celui-ci a une portée médiatique.

L'évènement se déroule du 30/04 au 3/05/09. Les étudiants vont représenter la HE. Cela crée un réseau inter-instituts.

La HERS est la première école belge à y participer depuis 2007.

Le budget prévisionnel comprend l'hébergement, les repas, l'inscription, le bus : le chauffeur, soit 7.045 €/21 étudiants = 335€/étudiant

Les étudiants sont intervenus auprès de sponsors : weleda pour les huiles essentielles, gymna : pas d'aide, maes a déjà financé le projet, red bull... Ils se sont confrontés à beaucoup d'échecs...

Le bénéfice de leurs soirées s'estime à 1668 €.

Les autres écoles interviennent à raison de 280 €/étudiant efom, 350€ assas, 250€ marseille, 300€ lausanne, et la Hers ?

**Motivation** : participation depuis plusieurs années. Référence à des échanges d'expériences dans le domaine de la kiné. A réévaluer chaque année.

*Les membres décident d'intervenir à raison de 50 €/étudiant.*

La secrétaire,

Florence Simon

Le Directeur-président f.f,

Marc Fourny.